

UNIVALOM

Siège :
3269 Route de Grasse
06600 – ANTIBES
Tél. 04.93.65.48.07

SYNDICAT MIXTE POUR LA VALORISATION DES DECHETS MENAGERS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU 21 DECEMBRE 2023

Délibération 2023-51

OBJET : Élection d'un membre à la Commission de Suivi de Site (CSS) de l'Unité de Valorisation Énergétique d'Antibes

Le 21 décembre 2023 à 11h00, le Conseil syndical dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale.

Nombre de membres du Conseil Syndical	
Légal :	40
Désignés :	30
(dont 10 délégués avec voix double soit un total de 40 voix)	
Présents :	15
Visio :	0
Votants :	34
Procuration.....	9
Date de la convocation : 14 décembre 2023	

Membres titulaires :

Jean LEONETTI, Caroline JOUSSEMET, Emmanuel DELMOTTE, Anne-Laure SEBBAR, délégués avec deux voix délibératives au titre de la Commission syndicale et de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis ;
Hassan EL JAZOULI, Catherine LANZA, délégués de la Commission syndicale ;
Christophe FONCK, délégué de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis ;
Bernard ALENDA, Patrick PEIRETTI, délégués avec deux voix délibératives au titre de la Commission syndicale et de la Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins ;
Marc OCCELLI délégué de la Commission syndicale ;
Emmanuel BLANC, délégué de la Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins ;
Roland RAIBAUDI, délégué avec deux voix délibératives au titre de la Commission syndicale et de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse ;
Arnaud PRIGENT, délégué de la Communauté de Communes des Alpes d'Azur

Membres suppléants :

Daniel LEBLAY – Elizabeth DEBORDE

Procurations :

Jean-Pierre DERMIT à Caroline JOUSSEMET - Anne-Marie BOUSQUET à Hassan EL JAZOULI
Philippe DELEAN à Bernard ALENDA - Gilbert HUGUES à Patrick PEIRETTI
Françoise THOMEL à Marc OCCELLI - Xavier WIIK à Jean LEONETTI
Marie-Louise GOURDON à Roland RAIBAUDI – Gilbert HUGHES à Catherine LANZA
Fabrice MORENON à Christophe FONCK

Membres excusés :

Joseph CESARO - Christophe ULIVIERI - Denise LAURENT - Jean-Marc DELIA - Khéra BADAOUY - Pierre CORPORANDY
François WYSZKOWSKI - Françoise BRUNETEAUX,

M. Hassan EL JAZOULI est désigné en qualité de secrétaire.

Le Rapporteur expose à l'Assemblée :

Par une délibération n°2020-22 en date du 11 septembre 2020, modifiée par délibération n°2022-43 du 15 septembre 2022, le Comité syndical d'UNIVALOM a désigné ses représentants à la Commission de Suivi de Site (CSS) de l'Unité de Valorisation Énergétique (UVE) d'Antibes :

Commission de Suivi de Site de l'UVE d'Antibes	
TITULAIRES	SUPPLEANTS
M. Jean LEONETTI	M. Hassan EL JAZOULI
Mme Marion MUSSO	M. Emmanuel DELMOTTE

Suite à l'élection municipale partielle intégrale de la Commune de Vallauris en date du 12 novembre 2023, le Comité syndical d'UNIVALOM, par délibération 2023-44 du 21 décembre 2023, a procédé à l'installation de nouveaux délégués issus de la CASA. Il convient ainsi de procéder au remplacement de Madame Marion MUSSO, représentante de la CASA et membre titulaire de la CSS.

Un appel à candidature est lancé parmi les délégués.

Madame Anne Laure SEBBAR se porte candidate.

En l'absence de réglementation, il convient d'appliquer le processus général de désignation des organes des collectivités territoriales. En l'espèce, l'article 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux modalités de vote des délibérations prévoit un scrutin à bulletin secret, uninominal à trois tours.

Monsieur le Président demande si, conformément à la loi du 13 août 2004 (Art. 142, I) n°2004-809 relative aux libertés et aux responsabilités locales, le Comité accepte un vote à main levée.

Le Comité accepte.

Où cet exposé,
Après en avoir délibéré conformément à la loi,
Le Comité syndical,
A, l'unanimité

- **PROCEDE** à l'élection d'un représentant titulaire au sein de la CSS de l'UVE d'Antibes ;
- **DESIGNE** les représentants de la Commission de Suivi de Site (CSS) de l'Unité de Valorisation Énergétique (UVE) d'Antibes suivants :

Commission de Suivi de Site de l'UVE d'Antibes	
TITULAIRES	SUPPLEANTS
M. Jean LEONETTI	M. Hassan EL JAZOULI
Mme Anne Laure SEBBAR	M. Emmanuel DELMOTTE

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an que dessus

Pour extrait certifié conforme,
Le Président


Jean LEONETTI



Accusé de réception en préfecture
006-200046076-20231221-2023-51-DE
Date de télétransmission : 21/12/2023
Date de réception préfecture : 21/12/2023

Date de mise en ligne : 21 DEC. 2023